

www.departement974.fr

10^E ÉDITION

concours de Slam et danses urbaines

Jeudi 20 juin 2019, Têât de Champ Fleuri

Le Département aux côtés des Réunionnais



ÉDITORIAL

Acteur majeur de la politique culturelle à La Réunion, le Conseil Départemental joue un rôle majeur pour la diffusion et la promotion de la culture sur le territoire. Notre ambition est simple, donner au plus grand nombre de Réunionnais accès à la culture.

Sur le plan éducatif, la Collectivité soutient l'apprentissage de l'art musical dans les collèges notamment en lien avec les téâts départementaux dans le cadre de sa politique de décentralisation du spectacle vivant. Nous organisons également le « concours de Slam et de danses urbaines », une manifestation qui fête cette année sa 10^e édition avec la participation de 12 collèges et qui obtient, chaque année, un vif engouement auprès de nos collégiens

La fête de la musique est également l'occasion de promouvoir la culture dans toute sa richesse et sa diversité. C'est donc très naturellement que le Département s'associe chaque année à cet événement pour valoriser les talents péi, et réaffirmer l'amour de La Réunion pour le quatrième art.

Je tiens à saluer cette belle mobilisation de nos collégiens autour de ce concours. C'est la preuve que La Réunion possède une jeunesse curieuse, ouverte sur l'environnement qui l'entoure, et capable de faire preuve de créativité artistique et de talent.

Bravo à tous les participants !

Cyrille Melchior.

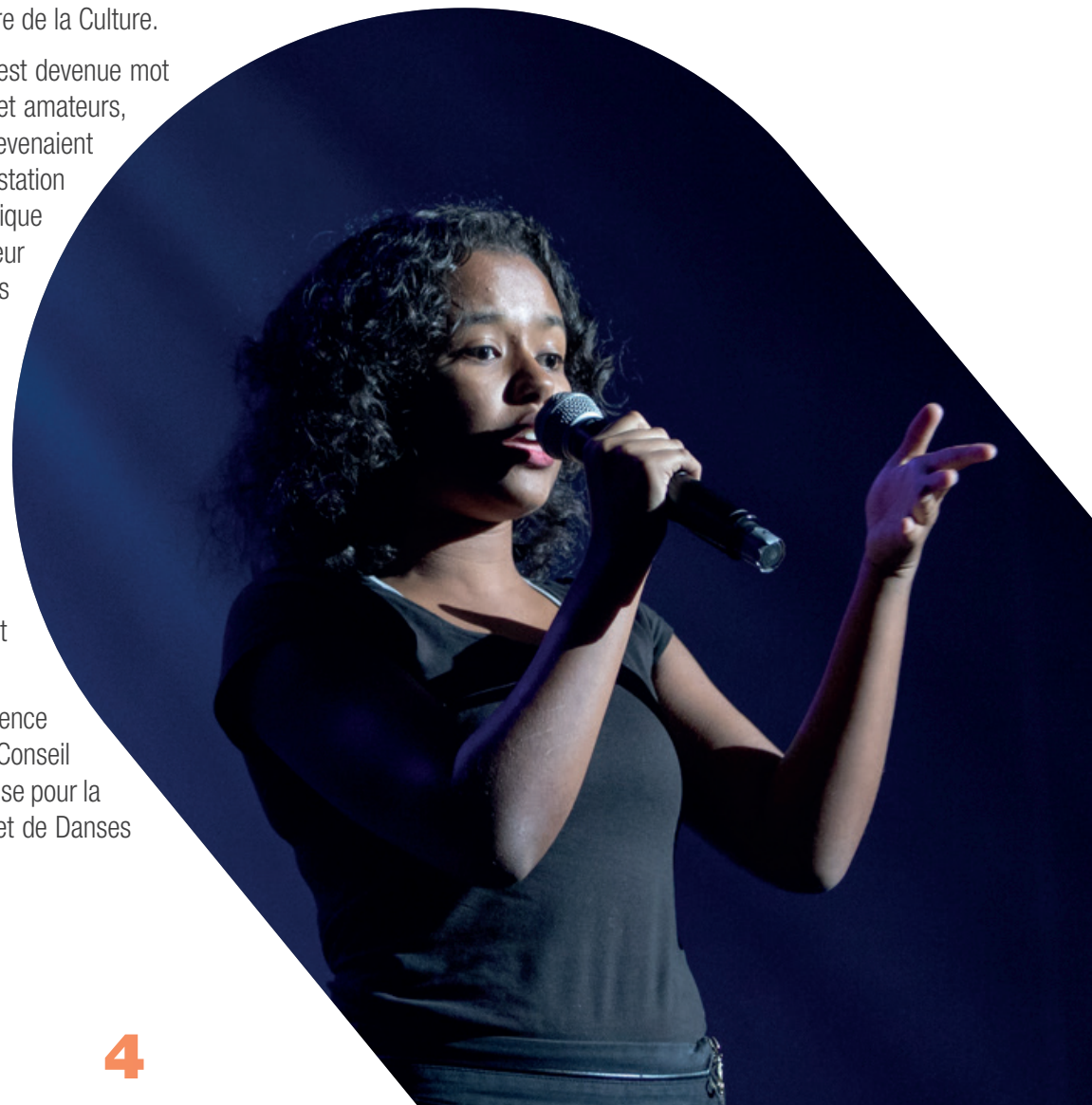
le Conseil départemental fête la musique

La Fête de la Musique a été créée en 1982 par le ministère de la Culture.

« Faites de la musique, Fête de la Musique », la formule est devenue mot d'ordre. Cette mobilisation des musiciens professionnels et amateurs, cette attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, devenaient ainsi, à travers la réussite immédiate d'une manifestation populaire et largement spontanée, la traduction d'une politique qui entendait accorder leur place aux pratiques amateur ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles, aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes. La gratuité des concerts, le soutien de la Sacem, le relais des médias, l'appui des Collectivités territoriales font aujourd'hui de cette fête populaire une des grandes manifestations culturelles françaises reprise dans plus de cent pays, sur les cinq continents.

Phénomène de société, la Fête de la musique est porteuse de nouvelles tendances musicales et favorise la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

Après le succès des éditions précédentes et l'effervescence originale, créative et festive qui s'en est dégagée, le Conseil Départemental, à travers la Direction de l'Éducation, organise pour la 38^e édition de Fête de la Musique, le concours de Slam et de Danses Urbaines.



le 20 juin : Break, Pop, Lock, Hip Hop, House, Ragga...

Ce concours, ouvert à tous les élèves scolarisés en classes de collège, s'inscrit dans le cadre des actions éducatives facultatives et propose de donner au Slam et aux danses urbaines toute leur place dans les collèges et à chaque collégien la possibilité de prendre le micro et de s'exprimer librement autour d'un thème. C'est une approche qui désinhibe souvent les jeunes et leur donne parfois envie de persévérer... dans d'autres matières ! C'est aussi un exercice de joute verbale performée, un prétexte à la rencontre et à la pratique du français à travers ses différentes déclinaisons.



Le public concerné

Tous les élèves des collèges peuvent s'inscrire et seuls les collèges ayant transmis leur inscription dans les délais fixés seront retenus pour le spectacle de fin d'année. La gestion, la coordination, l'encadrement et l'animation de ce concours sont assurés, en partenariat, par le Têat de Champ Fleuri et la Direction de l'éducation.

Le jury

Composé d'élus du Conseil Départemental, de professionnels du Slam et spécialistes de danse, de collégiens, le jury se réunit pour départager les candidats en s'appuyant sur :

- ◆ le texte (qualité d'écriture et originalité),
- ◆ la scène (présence scénique, débit, rythme, intonation),
- ◆ la réaction du public par rapport au message et son impact,
- ◆ la prestation et le choix des danses.

Le Slam pour la tolérance...

Le Slam prend naissance à Chicago dans les années 80. En anglais ce mot signifie « claquer » ou « lancer violemment ». Dans la pratique, le Slam est une forme moderne de poésie qui allie écriture, oralité et expression scénique.

le 20 juin : Break, Pop, Lock, Hip Hop, House, Ragga...



En effet, il ne se caractérise pas par un genre unique mais par l'addition, le mélange de toutes les possibilités de la langue orale comme la mise en voix, la tonalité, le souffle, le rythme et de tous les styles d'écriture : poésie, chanson, hip hop, forme narrative, improvisation etc. Le Slam est, d'après Grand Corps Malade, « un moment d'écoute, un moment de tolérance, un moment de rencontres, un moment de partage ».

Les lauréats 2018

1^{er} prix

Collège L'Étang (Saint-Paul)

2^e prix

Collège Auguste Lacaussade (Salazie)

3^e prix

Collège La Châtoire (Le Tampon)

Coup de cœur

Collège Michel Debré (Plaine des Cafres)

Coup de cœur solo

Collège Bassin Bleu (Sainte-Anne)



Programme

- 8h30** Accueil des collèves
- 9h** Ouverture de la manifestation (discours officiels)
- 9h30** Ouverture du concours et passage des collèves inscrits
- 12h30** Pause déjeuner
- 13h30** Plateau libre
- 14h30** Remise des prix
- 15h30** Départ des collégiens

PARTICIPANTS AU CONCOURS SLAM ET DANSES URBAINES			
AU TÊT CHAMP FLEURI LE JEUDI 20 JUIN 2019			
Collèves	Secteurs	Concours	
		Titre du slam	Titre de la danse
Auguste Lacaussade	EST	Requiem pour notre planète	
			Medley par le groupe SISTAFRO
Célimène Gaudieux	OUEST	Nout liberte	
Simon Lucas	SUD	Notheme	
Les Aigrettes	OUEST	Les mots	
Michel Debre	SUD	Au nom d'une mere	
Titan	OUEST	À travers les clichés	
Texeira Da Motta	OUEST		A kid cry
Adrien Cadet	SUD	Simple réalité	
Bassin Bleu	EST	Jam	
Marcel Goulette	OUEST	Nout tout ensamb	
Pointe des Châteaux	OUEST	Des migrants pourtant enfants	
Henri Matisse	SUD		Titre chanson : « C nous les boss » Nom du groupe : « Team Ça donne »

INFORMATIONS

Département de La Réunion
Direction de la Communication
Contact presse :
Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr